

Cours : L3 (Sociolinguistique)

Année 2023-2024 (groupes 6,7et8)

Semestre II (avril 2024)

1. Les prémices d'un avènement d'une science ; la sociolinguistique...

Rappel introductif

Louis Jean Calvet (2013 : 4) note : «Le structuralisme en linguistique se base sur le refus de tenir compte de tout ce qui relève du social dans la langue ». Une tendance face à laquelle Antoine Meillet (1866-1930) s'est **montré critique** dès la parution du Cours de linguistique générale (posthume) de Ferdinand de Saussure en 1916.

-A l'opposé, le comparatiste français Antoine Meillet¹, fortement marqué par la **pensée durkheimienne**, met l'accent sur le rapport entre la langue et la société, et ce, dans un article intitulé ; *Comment les mots changent de sens. Antoine Meillet, montrait les liens existant entre les variantes linguistiques et les milieux sociaux en expliquant comment interagissent et se combinent les faits linguistiques, les faits historiques et les faits sociaux.*

Louis-Jean Calvet² (2013 : 8-9) considère Antoine Meillet comme le précurseur de la sociolinguistique quand il cite un passage de son ouvrage ; *Linguistique historique et linguistique générale (1921)* : « Du fait que la langue est un fait social, il résulte que la linguistique est une science sociale, et le seul élément valable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social ». C'est une tonalité très proche de celle que l'on trouvera plus tard dans l'œuvre de William Labov.

La sociolinguistique est née de la volonté d'étudier de manière conjointe la langue et la société, contre les perspectives structuralistes générativistes qui prenant pour point de départ la dichotomie saussurienne langue/parole. Elles ont choisi de n'étudier que la langue en tant que **système autonome**.

2. William Labov et/ou le courant variationniste en linguistique

William Labov dont l'objectif ambitieux est de rendre compte et d'expliquer des phénomènes que la linguistique «interne » (=linguistique structurale) ne parvient pas à résoudre, parvient surtout à l'élargissement considérable de son objet d'étude.

- William Labov appartient à l'école variationniste qui postule l'existence d'une relation causale entre traits sociaux et structures linguistiques.

-La variation linguistique est un reflet des caractéristiques sociales hétérogènes des locuteurs.

-Le travail théorique et méthodologique de William Labov sur la structuration et la stratification sociale de la variation phonétique font de lui pour la majorité de sociolinguistiques contemporaines le véritable fondateur de la sociolinguistique (variationniste).

¹ Antoine Meillet, *Comment les mots changent de sens*, 1921, Gloucester, Dodo Presse, 2009.

URL: <https://doi.org/10.4000/acrh.3576>

² Louis-Jean Calvet, *La sociolinguistique*, Ed. Que sais-je ? PUF, 8ème édition, 2013.

Pierre Encrevé³ (1976 : 9) à ce propos nous fournit une précision : «La sociolinguistique n'est plus pour William Labov à traiter comme une discipline annexe de la linguistique mais elle, au contraire à considérer -comme la linguistique, **toute la linguistique** - mais la linguistique remise sur ses pieds ».

-William Labov, fondateur de l'approche variationniste en (socio)linguistique, remet en question les postulats d'homogénéité et d'autonomie des systèmes linguistiques.

Pour l'auteur il y a des déterminations sociales qui influent incessamment sur les langues (les pratiques linguistiques).

-On ne peut aucunement envisager la langue en dehors de son contexte social. William Labov(1976 :47) : « Il est impossible de comprendre la progression d'un changement dans la langue hors de la vie sociale de la **communauté** où il se produit ».

Pour William Labov, la sociolinguistique n'est pas une des branches de la linguistique, et pas davantage une discipline interdisciplinaire : « C'est d'abord la linguistique, toute la linguistique ». Louis-Jean Calvet (2013 : 9) abonde dans le même sens : «Il n'y a pourtant là rien de polémique mais simplement l'affirmation d'un principe selon lequel il n'y a pas lieu de distinguer entre une **linguistique générale** qui étudierait les langues et une **sociolinguistique** qui prendrait en compte l'aspect social de ces langues : en d'autres termes, la sociolinguistique est la linguistique».

3. Les postulats fondateurs du variationnisme

-La linguistique variationniste est la branche de la linguistique qui se concentre sur l'étude et l'analyse essentiellement des variations linguistiques ici pour William Labov les variations phonologiques.

-L'importance de la théorie du variationnisme a sensiblement gagné du terrain grâce à ses caractéristiques qui se confinent dans l'étude d'un échantillon représentatif en se fondant sur **la quantité**.

-La démarche méthodologique concerne un échantillon de population de taille considérable. C'est pourquoi, on a parfois tendance à qualifier ce genre d'étude de **macro sociolinguistique**.

-William Labov⁴ termine son étude sur la stratification sociale de l'anglais parlé à New York. Publiée en 1976, elle reste une référence fondamentale de **l'école variationniste**. Pour la première fois se trouve démontrée, dans une enquête urbaine sur une grande échelle, **l'existence de corrélations** précises entre des variables linguistiques et des paramètres sociologiques

-L'hétérogénéité linguistique à laquelle fait allusion William Labov n'est ni aléatoire ni accidentelle. Elle est liée aux pratiques linguistiques.

-Le concept de **prestige**, par exemple, qui a été employé dans les études sociolinguistiques pourrait expliquer la dynamique et le choix de variétés ou de **variables** linguistiques marquées socialement.

³ Pierre Encrevé, Linguistique et sociolinguistique, p3-16, in Revue *Langue Française*, N° 34, 1976.
URL: https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1977_num_34_1_4814

⁴ William Labov, Sociolinguistique, Paris, Éd. de Minuit, 1976

-Diverses générations peuvent utiliser la langue de manière différente. Les jeunes peuvent introduire de nouveaux mots et expressions, tandis que les générations plus âgées peuvent préserver des structures linguistiques plus anciennes, influençant la façon dont nous parlons. Nous y reviendrons infra dans la perspective interactionnelle...

4. Les concepts clés laboviens

4.1. L'attitude :

William Labov parle volontiers **d'attitudes** et traite ainsi de la façon dont les locuteurs perçoivent et évaluent les formes verbales, mais jamais de la manière dont ils peuvent en retour se sentir **infériorisés** ou dépréciés socialement parce qu'ils sont conscients de parler une (variété de) langue hors norme (dans le sens péjoratif du terme).

Pour William Labov, les **attitudes** linguistiques en tant qu'évaluations des usages par rapport à la norme fondent l'unité de la communauté linguistique.

N.B. Toutefois l'opinion peut être considérée comme une pré -attitude. Elle peut même être décrite, comme en atteste le Petit Robert, comme "**une attitude** de l'esprit". **L'attitude**, moins abstraite, plus extériorisée, est d'abord un état qui se déclenche en fonction d'une certaine stimulation.

L'attitude peut se décrire comme une sorte de réponse qui se déclenche de manière plus ou moins semblable, dans telle ou telle situation. Elle constitue de ce fait une donnée relativement instable, mais également prédictible.

Cet ensemble de **jugements et de tendances qui constituent** l'attitude possède un pôle concret qui est le **comportement**. Ainsi, comme l'écrit Madeleine Grawitz ⁵ (1996 : 458) : « (...) L'attitude implique un pôle conduite, puisqu'elle se traduit par des comportements et un pôle caractérisation, ou prise de position vis-à-vis de l'objet. Avoir une attitude vis-à-vis de quelque chose, le percevoir plus ou moins hostile ou sympathique. (...). Une attitude ne peut exister que par rapport à quelque chose ou à quelqu'un. **L'attitude** en tant que **réponse à une situation**, possède un caractère dynamique. Au fur et à mesure de ses expériences, ici, succession de questions l'enquête, le locuteur et/ ou l'interlocuteur réajuste ses attitudes, cherchant à adopter celles qui lui réussissent le plus, qui le valorisent davantage .

4.2. L'insécurité linguistique :

Toutefois notons que chez William Labov, il n'y a pas une **réelle théorisation** de l'*insécurité linguistique* mais une démarche visant à repérer les symptômes de l'insécurité linguistique, davantage visibles chez la petite bourgeoisie que dans les autres classes sociales, parce qu'elle a fortement conscience de la norme et qu'elle auto-dévalorise son propre parler.

William Labov évite aussi d'employer le terme de sentiment **d'insécurité linguistique*** et ne se risque pas dans le domaine des représentations sociolinguistiques.

William Labov⁶ (1976 : 338) la décrit comme un système de réactions subjectives régulières, **caractéristiques** des locuteurs en fonction de leur **appartenance sociale**.

⁵ Madeleine Grawitz, Méthodes des sciences sociales, 10ème édition, p.330-331. Dalloz, Paris, 1996

⁶ William Labov, Sociolinguistique, Éd. de Minuit, Paris, 1976.

A la suite de William Labov, on peut faire mention de Pierre Bourdieu ⁷(1982 : 43) qui a fait usage de l'insécurité linguistique dans son ouvrage.

L'auteur fait appel aux expressions de **capital culturel** et **capital économique** dont la classe dominée est lacunaire. L'auteur apporte une explication : «La sélection d'une variété ne dépend pas **seulement du degré d'attention** portée au langage, mais également de la **relation sociale** qui existe entre le locuteur et son interlocuteur ».

Anne-Marie Houdebine⁸ (1996 : 9) utilise plutôt le concept "**imaginaire linguistique**" qu'elle définit comme : « Le rapport du sujet à la langue (...) repérable et repéré dans les commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues (...) des attitudes qui elles-mêmes sont des expressions, des représentations sociales et/ou des 'imaginaires linguistiques ».

-**NB.** Cette disproportion discernable entre l'**auto-évaluation** des enquêtés et ce que le sociolinguiste observe à partir de la production langagière de ces mêmes enquêtés ne peut toutefois être expliquée que par le phénomène de l'**insécurité linguistique**.

4.3. La communauté linguistique* : = un système hiérarchisé

Dans les grandes lignes, William Labov⁹ (1976 :176-177) pose que la **communauté linguistique** s'organise en un système **hiérarchisé et structuré** de normes sociales. Les différentes façons de parler correspondent à la stratification sociale, et donc sont socialement hiérarchisées les unes par rapport aux autres.

-L'échantillon observé par William Labov compte cent quatre vingt seize (196) témoins, **exclusivement anglophones** de langue maternelle, mais aussi natifs de New -York.

-La méthodologie d'enquête de William Labov repose à la fois sur le repérage des variables linguistiques, et sur la prise en compte des déclarations des locuteurs (jugements épilinguistiques). Cette démarche a permis à William Labov, de montrer quel est le groupe social moteur dans l'innovation linguistique (la petite bourgeoisie).

NB. Pour Pierre Bourdieu ¹⁰(1982 : 141) : « La sélection d'une variété ne dépend pas seulement du **degré d'attention** portée au langage, mais également de la **relation sociale** qui existe entre le locuteur et son interlocuteur ». L'auteur met ainsi l'accent sur l'organisation **hiérarchique des styles** qui corrobore la hiérarchie des **groupes sociaux**.

La réflexion sur le changement linguistique est l'un des apports de la sociolinguistique labovienne. Dire qu'une langue change va nécessairement à l'encontre de certains postulats émis et défendus par la **linguistique structurale** et la **linguistique chomskyenne** en particulier.

NB. Toutefois les dimensions représentationnelles et **situationnelles** (infra en **interaction**) étant fondamentales dans l'analyse des phénomènes de sécurité et d'insécurité linguistique, ne sont pas prises en compte. Elles ne constituent peut être pas des états aussi **statiques** et **stables** que ne le donnent à penser les conclusions de William Labov.

⁷ Pierre Bourdieu, Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques.

Fayard, Paris, 1982.

⁸ Anne-Marie Houdebine, "L'imaginaire linguistique et son analyse", p9-26 in *Anne-Marie HOUDEBINE (Dir.) et Cécile Canut, Travaux de linguistique N°7*, Université d'Angers, 1996

⁹ William Labov 1976

¹⁰ Idem, Pierre Bourdieu, 1982

La démarche labovienne, présentant **quelques limites** est objet de critiques de la part de différents sociologues et sociolinguistes. Elle repose explicitement sur **le critère linguistique**, et donne une version un peu simplifiée du social.

NB. Les variations linguistiques ne sont **pas statiques**. Au fil du temps, certaines variations peuvent devenir plus répandues, tandis que d'autres peuvent diminuer. Cela peut être le **résultat d'un changement social, culturel ou politique**.

-Les locuteurs peuvent passer d'un style de langage à un autre **en fonction du contexte** (infra en interaction). Ils peuvent par exemple utiliser un langage plus formel dans des situations professionnelles et un langage plus familier avec des amis et la famille.

- Les locuteurs peuvent utiliser des **caractéristiques linguistiques** spécifiques pour exprimer leur **identité sociale, culturelle ou ethnique**. Cela peut être fait consciemment ou inconsciemment pour signaler l'appartenance à un groupe spécifique.

NB. Nous y reviendrons ultérieurement sur cette notion dans la **perspective interactionnaliste**. (Un même locuteur parle différemment dans des contextes sociaux, situations communicationnelles ...). L'approche **interactionnelle** peut justement nous permettre d'affiner l'analyse des phénomènes de sécurité et d'insécurité linguistique, et donc de mieux rendre compte.

5. Les représentations (socio)linguistiques :

Le concept de représentations linguistiques, tout comme celui d'attitude linguistique, a fait son apparition en linguistique dans les années 1970 ; en grande partie grâce aux travaux de William Labov⁴. Par représentations linguistiques, on entend **l'image mentale** que les locuteurs se font de leur langue, de leur façon de la parler, de sa légitimité.

N.B. William Labov, qui s'inscrit dans un courant positiviste, ne traite ni de sentiments, ni de **représentations sociales**. Son propos est d'obtenir des données tangibles, objectives et mesurables. Or il est bien évident que l'appréhension des représentations sociales par exemple, relève avant tout de **l'interprétation** qu'en fait le chercheur.

Dans les recherches sur la question, certains sociolinguistes ont tenu à établir une distinction entre le concept de **représentations** et celui d'**attitude** ou encore celle d'**imaginaire linguistique**. Pour d'autres, par contre, ces distinctions ne sont pas sans susciter une certaine confusion.

NB. Louis-Jean Calvet fait observer à juste titre le **flou** qui existe entre **imaginaire linguistique, attitude et représentations**; aussi propose-t-il, dans un souci de simplification, que l'on se limite à deux catégories, soit les **représentations et les pratiques**

-Du côté **des représentations** se trouve la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres pratiques. Ils situent leur(s) langue(s), leur pratique (d'une langue) par rapport aux autres langues en présence : en bref tout ce qui relève de **l'épilinguistique**.

-La **représentation sociale** joue un rôle central dans les pratiques linguistiques et langagières. Elle influe sur la manière dont les individus utilisent la //les langue(s) pour se positionner dans la société, pour **interagir** avec les autres et pour communiquer des idées et des concepts. Elle est diversement appréciée.

A cet égard Denise Jodelet¹¹ (1984. 16) distingue :

-Celle qui tient la représentation sociale pour un mode **d'expression sociale et culturelle**,

-celle qui la tient pour la résultante d'une **dynamique psychosociale**,

-celle qui la tient pour une forme **de pensée sociale**.

-Les **représentations sociales** sont les **croyances**, les attitudes et les **valeurs partagées** par un groupe social donné. Certains **traits linguistiques** peuvent être perçus comme prestigieux ou **stigmatisés** dans la société. Les individus **peuvent adopter ou éviter** ces traits en fonction de leur désir de se conformer ou de se distancier de certaines classes sociales ou de certains groupes.

-Pour Pierre Bourdieu ¹² (1982 : 135) : « On ne doit pas faire oublier que dans la pratique sociale, ces critères (par exemple la langue, le dialecte ou l'accent) sont l'objet des **représentations mentales** c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation. (...). Les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés dans des stratégies intéressées de manipulation symbolique qui visent à déterminer **la représentation** (mentale) que les autres peuvent se faire de ces propriétés et de leurs porteurs.

5.1. L'épilinguistique

L'épilinguistique désigne l'ensemble des jugements, évaluations et catégorisations des locuteurs sur les pratiques langagières et sur les lectes*. **Le lecte** est utilisé pour décrire un dialecte, un langage, propre à des catégories de personnes, que ce soit en fonction de leur origine sociale, géographique... A ne pas confondre avec l'idiolecte.

***L'idiolecte** : en linguistique, c'est l'ensemble des usages du langage propre à un individu donné.

Cécile Canut¹³ (2000 : 71) définit l'épilinguistique comme l'ensemble des **mises en discours** conscientes sur les langues, le langage ou les pratiques langagières. Celles-ci régissent la relation du sujet au langage et dont les fluctuations résultent du phénomène inconscient de la subjectivation qui se manifeste par des **évaluations** sur son dire ou celui de l'autre au **cours de l'interaction** ». L'auteure précise: « Les discours épilinguistiques, qui émergent de manière singulière en interaction, ne sont pas des produits "finis" mais s'inscrivent dans une dynamique, propre à chaque sujet dans son rapport à l'autre **en discours** ».

- S'il est un concept qu'on associe invariablement à l'étude des représentations linguistiques et aux situations de diglossie, de plurilinguisme, c'est celui de l'insécurité linguistique. Ce concept remonte aux années 1960, plus précisément aux travaux de William Labov¹² sur la stratification sociale des variétés linguistiques.

¹¹ Denise Jodelet, « Réflexions sur le traitement de la notion de représentation sociale en psychologie sociale. » Communication. Information médias théories, 6(2), 14-41. 1984

¹² Pierre Bourdieu, Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques. Paris, Fayard, 1982.

¹³ Cécile Canut Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique", p.71-97, dans Langage et société (N° 93), 2000/3

6. La méthode expérimentale et l'approche quantitative

La méthode quantitative est nécessaire pour rendre compte de la stratification sociale, et de ce fait pour comprendre à la fois en quoi la langue est un facteur de différenciation sociale. William Labov ¹⁴(1976 : 173) : « La stratification sociale est à l'origine des comportements linguistiques spécifiques qui sont à l'origine de processus de changements linguistiques ».

-Les enquêtes reposent avant tout sur des données quantitatives et se concentrent ainsi davantage sur l'étude d'attitudes ou de comportements plus facilement appréhendables.

La **question qui se pose**, est de savoir dans quelle mesure on peut à partir d'un échantillon construire un ensemble de généralités et d'hypothèses pouvant s'appliquer sinon à la majorité à la globalité du groupe social, de la communauté. La méthode expérimentale se donne comme objectif de mettre en œuvre des plans expérimentaux, qui supposent l'élaboration de procédures de recueil de données quantifiables et mesurables.

Le traitement statistique de ces résultats permet d'établir des lois générales. Les tenants du **positivisme** prônent ainsi, la quantification des sciences sociales.

Madeleine Grawitz¹⁵ (1996 : 332) donne une définition du concept : " Quantifier signifie énumérer, compter des unités, dénombrer les objets à étudier ou à décrire, relever la fréquence d'apparition d'un phénomène (...). Quantifier, signifie également mesurer. En sciences sociales, on appelle souvent mesure, le classement des éléments dans un certain ordre".

-Le rôle du chercheur est d'observer la réalité sociale étudiée, et de rendre compte des phénomènes de la façon la plus neutre possible. Enfin, l'objectif des procédures expérimentales est de faire apparaître les relations de causalité qui existent entre les phénomènes.

-C'est dans ce cadre, que s'est constitué le courant positiviste prônant sur le plan méthodologique une approche de **type expérimental**. Cette démarche est finalement apparue à beaucoup de chercheurs comme **insuffisante** pour rendre compte de la complexité et des évolutions de **la réalité sociolinguistique**.

- **NB.** La rigueur positiviste tend à s'assouplir, et on voit apparaître un intérêt nouveau pour la recherche **qualitative**, qui prend davantage en compte la **complexité**, la **non homogénéité** et les contradictions des situations, ainsi que leur **caractère dynamique et évolutif**.

Sur le plan théorique, on a vu l'école **variationniste** s'appuyer à la fois sur la linguistique structurale et sur la linguistique générative (tout en les remettant en cause).

-Elle prend comme point de départ la stratification de l'organisation sociale pour expliquer les **comportements linguistiques** spécifiques.

NB. Par contre l'analyse **interactionnelle** (voir infra) fait la démarche inverse, dans la mesure où elle ne part pas des variables sociales mais prend en charge la dimension situationnelle et représentationnelle de l'activité langagière.

¹⁴ William Labov, Sociolinguistique, Paris, Éd. de Minuit, 1976

¹⁵ Madeleine Grawitz, Méthodes des sciences sociales, 10ème édition, p.330-331. Dalloz, Paris, 1996

7. Le courant interactionniste : La sociolinguistique interactionnelle

Liminaire

La sociolinguistique interactionnelle est d'abord associée aux travaux de John Joseph Gumperz¹⁶ (1989), lequel définit les objectifs de la discipline de la façon suivante :

L'étude se concentre principalement sur deux aspects des **interactions** :

1. Les stratégies interactionnelles (discursives)
2. L'identité sociale.

En ce qui concerne **l'identité sociale**, le point de départ du travail est l'hétérogénéité de la société moderne. **Cette diversité** consiste en des identités sociales multiples qui sont établies et soutenues par le langage au moment de la communication. Ce qui explique le rôle primordial des interactions et l'importance des analyses linguistiques. L'attribut sociolinguistique se justifie par le fait que, afin de comprendre l'identité, il est nécessaire d'étudier la communication dans son contexte social

-Ainsi, on arrive à expliquer l'influence réci-proque entre les phénomènes linguistiques et sociaux. Cet aspect jouera un rôle et sera approfondi dans l'analyse des interactions

John Joseph Gumperz ajoute aux règles linguistiques des règles sociales qui déterminent la façon dont le locuteur (inter-)agit.

7.1. Les repères théoriques et méthodologiques

L'approche **interactionniste** s'inscrit dans le cadre d'une école du même nom

1-Elle refuse de prendre en compte, dans l'analyse de la société la structure de l'organisation sociale.

2-Les comportements (socio) linguistiques ne sont appréhendables et analysables qu'à travers l'observation des interactions verbales.

La linguistique interactionnelle est un paradigme récent, qui a émergé comme tel durant les années 90. Elle s'appuie des acquis de **l'analyse conversationnelle (1960)**, Elle répond de manière spécifique à ces exigences, en développant un projet **systematique** d'étude de la langue dans l'interaction, sur la base **d'enregistrements** d'interactions en situation naturelle (situation de communication quotidienne).

Catherine Kerbrat-Orecchioni¹⁷ (1990 : 14) va ainsi affirmer que : « Tout acte de parole implique non seulement une allocution mais une **interlocution** (un échange de propos) ».

8. Présentation succincte de John Joseph Gumperz

Au cours des années 1980 et 1990, l'influence états-unienne se fait cependant de plus en plus sentir, avec la traduction en français des travaux de John Joseph Gumperz¹⁸ notamment et la montée en puissance des **orientations interactionnistes** et de **l'analyse conversationnelle**.

Ce n'est que vers les années soixante-dix, sous l'influence de John Joseph Gumperz, que l'on voit émerger une sociolinguistique interactionniste, qui cherche surtout à explorer les problèmes de l'inégalité sociale.

¹⁶ John Joseph Gumperz, Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative, Edition L'Harmattan. 1989.

¹⁷ Catherine Kerbrat-Orecchioni, Les Interactions verbales. Paris, Colin, 1990

¹⁸ Idem. John Joseph Gumperz,

Ce courant cherche à se donner un profil disciplinaire indépendant, sous le nom d'**ethnographie linguistique**. Louis-Jean Calvet ¹⁹(1999 :53) : « Au cours des années **1980 et 1990**, l'influence états-unienne se fait cependant de plus en plus sentir, avec la traduction en français des travaux de John Joseph Gumperz notamment et la montée en puissance des orientations **interactionnistes** et de **l'analyse conversationnelle** ».

*Dans le monde anglophone, on remarque une distinction entre ceux qui cherchent à expliquer les faits langagiers par un appel au social et ceux qui cherchent à expliquer des phénomènes sociaux par la fenêtre de la langue.

NB. -Les premiers se retrouvent institutionnellement rattachés à la linguistique

-Les seconds à l'anthropologie culturelle à l'ethnographie.

8.1. L'identité (socio)linguistique :

Identité, Issu de la racine latine *idem*, «le même», ce qui est un, le terme d'identité suppose avant tout une unité. Il est d'abord utilisé **en psychologie** où il désigne ce qui fonde l'unité du «moi» de tout individu, autrement dit ce qui fonde l'individu lui-même, l'individualité.

-L'identité sociale correspond à tout ce qui permet à autrui d'identifier de manière pertinente un individu par les statuts, les codes, les attributs qu'il partage avec les autres membres des groupes auxquels il appartient ou souhaiterait appartenir (on parle de référents identitaires).

De fait, il est central dans les problématiques sociologiques dans la mesure où l'un suppose par définition l'autre, où le fondement d'un individu suppose la reconnaissance de soi par rapport aux autres, de son individualité par rapport aux autres individualités, et en retour, la reconnaissance de cette individualité par les autres. Le thème d'identité survient presque systématiquement, sitôt que l'on traite des rapports au sein d'une communauté linguistique, entre les langues et les locuteurs qui parlent ces langues. La thématique de l'identité et en particulier de **l'identité linguistique**, est ainsi souvent concomitante à d'autres thématiques telles que celle des pratiques des langues en situation de diglossie ou du plurilinguisme, etc.

-Les notions de perte de **langue et de perte d'identité** sont souvent très présentes dans les représentations des locuteurs et quel que soit le jugement qu'ils puissent par la suite porter sur cette idée.

1. Cette idée de construction réciproque de l'identité par la prise de conscience de soi et de l'autre ne va pas sans rappeler ce que dit à ce sujet Emile Benveniste²⁰, (1966 : 260) dans l'inscription du «je» dans le discours : «N'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne car elle implique en réciprocité que *je* devient *tu* dans l'allocution de celui qui à son tour, se désigne par *je*. (...) ».

-Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose **comme sujet**, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours».

¹⁹ Louis Jean Calvet, Aux origines de la sociolinguistique, la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964), Langage et société n° 88, pp. 25-57, 1999.

²⁰Émile Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1966..

2. Pierre Bourdieu²¹ (1982 : 141) donne une explication de l'identité : «Cet être perçu qui existe fondamentalement par la reconnaissance des autres». Cet être apparaît donc comme une construction sociale puisque définie en société par un ensemble d'acteurs sociaux, qui peuvent construire eux-mêmes les modalités d'appartenance au groupe dont ils se réclament ».

3. Claude Lévi-Strauss²² (1983 : 332) donne ainsi la définition suivante : «L'identité est une sorte de **foyer virtuel auquel** nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle (...). Son existence est **purement théorique**». Si l'on se met d'accord sur le fait que l'individu vit en société non par choix mais par nécessité pour assurer sa survie, l'identité ne peut être conçue que comme **identité sociale**. Cela tombe d'ailleurs sous le sens : s'il était seul, quel intérêt aurait l'homme de se faire reconnaître par un autre qui n'existerait pas ?

8.1.1. L'identité inhérente aux représentations sociolinguistiques

La notion (L'identité) est essentielle pour expliquer **les attitudes** des locuteurs à l'égard des langues. Les **discours épilinguistiques** des uns et des autres sont souvent inhérents aux représentations qu'ils ont de l'identité du groupe, de la communauté linguistique et ethnique à laquelle ils prétendent appartenir.

A l'article «identitaire», Le Petit Robert renvoie d'ailleurs à **la communauté**. Or la reconnaissance est effectivement primordiale et l'appartenance à une communauté dépend précisément du **sentiment du locuteur d'être effectivement admis et reconnu** comme membre de cette communauté.

8.1.2. L'identité * (linguistique)

Abdenour Arezki²³ (2008 : 194) Nous serions tenté de dire aussi que l'identité fondamentale est **l'identité linguistique** : C'est bien dans et par la langue que l'être, puis le groupe, construisent leur identité, en elle qu'ils se fondent, s'apparentent, par elle qu'ils se distinguent.

On peut concevoir la langue maternelle non plus comme langue de la mère, mais comme «langue-mère», celle dans laquelle on naît, mais aussi et peut-être surtout celle qui nous fait naître, à travers laquelle l'être humain se constitue comme tel, se fait reconnaître des autres êtres humains comme identiques par ceux qui partagent cette langue, et comme distincts par ceux qui parlent une autre.

En outre, si la **langue maternelle** nous fait naître, elle continue par la suite à nous faire définir, à **nous constituer aux yeux du groupe** et à celui **des autres**.

Ainsi, l'identité linguistique est-elle avant tout une **construction sociale** et n'existe-t-elle que par le biais de la reconnaissance de cette construction.

²¹ Pierre Bourdieu, Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques. Paris, Fayard, 1982.

²² Claude Lévi-Strauss, *L'identité*, in Séminaire interdisciplinaire, Editions Gallimard, Paris, 1983

²³ Abdenour Arezki, L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive ? », p191-198, dans Revue *Synergies Algérie, langues, cultures et apprentissages*, n° 2, France, mars 2008.

A ce propos Abdenour Arezki²⁴ (2008 : 192) la définit comme suit : « L'identité devient alors ce qui fonde le groupe, ce qui l'unifie, mais aussi ce qui permet à ses membres de définir leur appartenance à ce groupe, de le reconnaître en tant que groupe d'appartenance, de le délimiter et de le distinguer des autres ».

Elle suppose donc de la part des locuteurs **la conscience de la langue comme élément unificateur du groupe**, la **représentation** de ce groupe, de leur inclusion dans ce groupe mais aussi de ce qui le distingue des autres.

L'identité linguistique ne peut ainsi se construire que par le biais d'une **conscientisation** de son appartenance à un groupe linguistique, à une communauté, ... La conscience collective linguistique devient ce que certains auteurs désignent comme « *imaginaire linguistique* », comme **l'élément unificateur** du groupe, mais aussi comme ce qui le **distingue** des autres.

9. La sociolinguistique interactionnelle : Communiquer, c'est interagir

La linguistique interactionniste rejette la conception monologale, de la communication qui s'intéresse uniquement à l'impact de locuteur sur son allocutaire et néglige la **réaction** de ce dernier. Catherine Kerbrat-Orecchioni²⁵ (1990 :10-14) explique que « **Parler, c'est communiquer**, et communiquer, c'est **interagir**. » (...) « Tout acte de parole implique non seulement une **allocution** mais une **interlocution** (un échange de propos).

Ce type d'affirmation va permettre une révision du **schéma de la communication** conçu par Shannon et Weaver et propagé par Roman Jakobson. En effet, ce schéma propose une conception assez **unilatérale** voire linéaire de la communication.

Apparue dans les années 60 la **linguistique interactionnelle** répond de manière spécifique à ces exigences, en développant un projet systématique d'étude de la langue dans l'interaction, sur la base d'enregistrements d'interactions en situation naturelle.

Pour conclure :

Sur le plan théorique, on a vu **l'école variationniste** s'appuyer à la fois sur la linguistique structurale et sur la linguistique générative (tout en les remettant en cause).

- Elle prend comme point de départ la stratification de l'organisation sociale pour expliquer les comportements linguistiques spécifiques.

-C'est la méthode d'analyse quantitative qui est adoptée.

Par contre l'analyse **interactionnelle** fait la démarche inverse, dans la mesure où elle ne part pas des variables sociales mais prend en charge la dimension situationnelle et représentationnelle de l'activité langagière.

-C'est plutôt l'approche qualitative qui est adoptée dans l'analyse des entretiens et des échanges communicatifs...

-L'approche interactionniste s'inscrit dans le cadre d'une école du même nom qui refuse de prendre en compte, dans l'analyse de la société la structure de l'organisation sociale.

-Pour les tenants de cette approche, les comportements ne sont appréhendables et analysables qu'à travers l'observation des interactions verbales.

²⁴ Idem, Abdenour Arezki, L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive ? », p191-198, in Revue *Synergie*.

²⁵ Catherine Kerbrat-Orecchioni, Les Interactions verbales. Paris, Colin, 1990

-Cette perspective est restrictive, car chaque société est régie par un certain nombre de structures sociales qui sous-entendent les comportements verbaux. Elle représente à notre sens le désavantage - en situation de contact de langues - de gommer les conflits sociaux dus justement aux inégalités quant à la reconnaissance statutaire des (variétés de) langues.

10. Penser la relation théorique entre le langage et la société/ :

La linguistique du dialogue ? /La pragmatique

C'est dans les années 60 que l'héritage de **l'interactionnisme** dans différentes disciplines (sociologie, psychologie, linguistique) donne lieu à la formulation de modèles d'analyse qui joueront un rôle fondamental pour le développement de **la pragmatique**, de **l'analyse du discours** et de **l'analyse de l'interaction** en linguistique, avec de fortes ramifications interdisciplinaires.

-On peut aussi décliner le rapport théorique entre **langage et société** dans une perspective non plus strictement de pouvoir ou d'inégalités entre les pratiques, mais dans une perspective **praxéologique** : Le langage est alors conçu comme une **pratique sociale, une praxis**.

-L'action propre du langage, cet « agir verbal » au sens de Jean- Paul Bronckart²⁶ (1997) sur les situations a été mis en évidence par différents dispositifs théoriques : bien évidemment par l'ensemble du courant de la pragmatique. L'objet même est de comprendre et de décrire le langage en tant qu'acte, en particulier grâce aux notions de performativité, d'énoncés performatifs et d'actes de langage ; dans **le courant de l'ethnométhodologie, dans le courant français de la praxématique**. La question du pouvoir propre du langage est ainsi issue de la tradition philosophique, puis réactualisée par **la pragmatique linguistique** ainsi que par la philosophie d'Habermas. Elle est aussi au cœur de la sociolinguistique critique.

Stéphane Mosès²⁷ (2001 : 510) précise : « L'essence du langage, nous dit-il Emile Benveniste, ici, est précisément de *signifier* : «Tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain ».

Selon Emile Benveniste²⁸ (1974 : 96) : « La langue est l'interprétant de la société : «La société devient signifiante dans et par la langue, la société est l'interprété par excellence de la langue ». De ce fait, « c'est la langue qui contient la société » et non l'inverse : « On voit ici comment le rapport **sémiologique** se distingue de tout autre, et notamment du rapport sociologique. Cette perspective **sémiologique** présente l'avantage de concevoir le langage non comme l'habillage nécessaire des pensées, des représentations ou des croyances des individus, mais comme **le fondement** même de l'ordre social.

²⁶ Jean Paul Bronckart, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*. Editions Delachaux et Niestlé. Paris, 1997

²⁷ Stéphane Mosès, Émile Benveniste et la linguistique du dialogue, p.509 -525, dans *Revue de métaphysique et de morale*, N°32, 2001/4.

²⁸ Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974

Bibliographie

-Anne-Marie Houdebine , "L'imaginaire linguistique et son analyse", p9-26in *Anne-Marie Houdebine (Dir.) et Cécile Canut, Travaux de linguistique N°7*, Université d'Angers, 1996.

-Antoine Meillet, Comment les mots changent de sens, 1921, Gloucester, Dodo Press, 2009, URL: <https://doi.org/10.4000/acrh.3576>

-Abdenour Arezki, L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive ? », p191-198, dans revue *Synergies Algérie, langues, cultures et apprentissages*, n° 2, France, mars 2008.

URL: <http://ressources-cla.univ-comte.fr/gerflint/revues.html>

-Abdenour Arezki, La planification linguistique en Algérie où l'effet de boomerang sur les représentations sociolinguistiques», p165-171, in *Revue, Le français en Afrique*, n° 25, CNRS. Nice, France, 2010, URL: www.unice.fr/ilf-cnrs/ofcaf/

-Émile Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », Paris, 1966.

-Émile Benveniste, Problèmes de linguistique générale II, Paris, Gallimard, 1974.

-Claude Levi-Strauss, *L'identité*, in Séminaire interdisciplinaire, Editions Gallimard, Paris, 1983.

-Jean Paul Bronckart, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Editions Delachaux et Niestlé. Paris, 1997

-Pierre Bourdieu, Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques. Paris, Fayard, 1982.

-Louis-Jean Calvet, *La sociolinguistique*, Ed. Que sais-je ? PUF, 8ème édition, 2013.

-Louis Jean Calvet, Aux origines de la sociolinguistique, la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964), *Langage et société* n° 88, pp. 25-57, 1999.

-Cécile Canut Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique", p.71-97, dans *Langage et société* (n° 93), 2000/3

-Pierre Encrevé, Linguistique et sociolinguistique, p3-16, in *Revue Langue Française*, N° 34, 1976.

URL: https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1977_num_34_1_4814

-Madeleine Grawitz, Méthodes des sciences sociales, 10ème édition, p.330-331. Dalloz, Paris, 1996

-John Joseph Gumperz, Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative, Edition L'Harmattan. 1989.

-William Labov, Sociolinguistique, Paris, Éd. de Minuit, 1976

-Denise Jodelet, « Réflexions sur le traitement de la notion de représentation sociale en psychologie sociale. » *Communication. Information médias théories*, 6(2), 14-41. 1984

-Catherine Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales. Paris, Colin, 1990